

Québec, le 25 novembre 2010

Madame Lise Castonguay
Directrice technique et environnement
Usine AP50 Jonquière
2685, boulevard Saguenay
Jonquière (Québec) G7S 2H8

**Objet : Projet de construction de l'usine AP50 du complexe Jonquière
à Saguenay**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue à Jonquière le 15 novembre dernier sur le projet mentionné, veuillez trouver ci-après des questions adressées à la commission provenant d'un participant à l'audience:

1. Lors de la présentation du projet par le promoteur, il a été fait mention que les émissions de gaz à effet de serre (GES) augmenteraient de 372 kilotonnes, ce qui représente 0,4 % des émissions du Québec. Cette augmentation de 372 kilotonnes sera composée de quels matières ou gaz? Car, on sait que certaines substances ont plus d'impact que d'autres en ce qui a trait aux changements climatiques?
2. Rio Tinto Alcan envisage-t-il, pour contrer les émissions supplémentaires qui se retrouveront dans l'atmosphère et qui auront, indéniablement, des impacts sur la santé publique et les milieux naturels, de mettre en place des mesures de mitigation ou de créer des programmes pour financer des projets qui viendront amoindrir ces impacts? Car, somme toute, ce sont les quantités réelles émises dans l'atmosphère qui importe, et ce, malgré que le ratio par tonne produite soit diminué. En matière de pollution, il ne s'agit pas d'un exercice comptable, mais des quantités absolues rejetées dans la nature qui importe.

3. La production d'aluminium sera augmentée considérablement avec l'usine AP50. Rio Tinto Alcan aura-t-il besoin d'infrastructures supplémentaires pour entreposer les matières premières pour produire l'aluminium? Et si oui, où seront localisées ces infrastructures? Au sein du complexe Jonquière ou ailleurs, par exemple aux installations portuaires à La Baie?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 29 novembre prochain.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission